MARQUAGES DES PNEUS

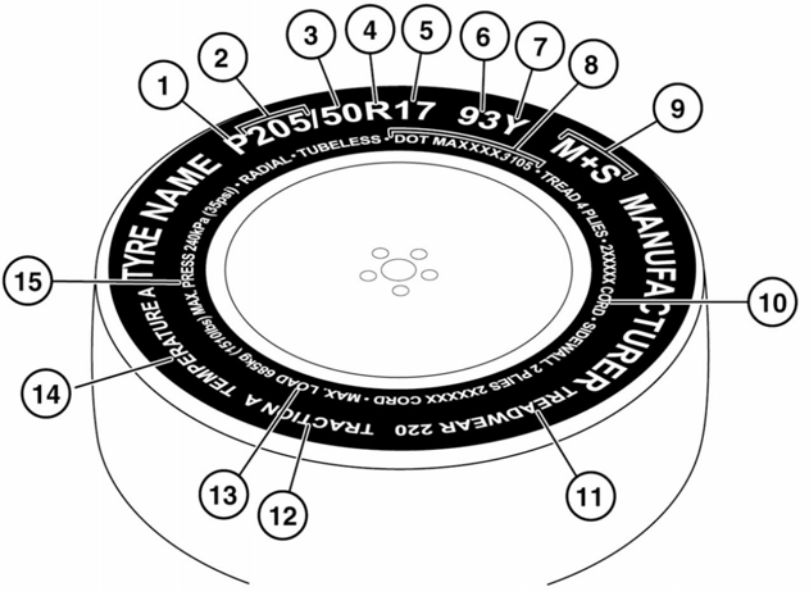

1. **P** indique que le pneu est prévu pour les véhicules de tourisme. Cet indice n'apparaît pas tout le temps.
2. Largeur du pneu en millimètres, entre les bords des deux flancs.
3. Le rapport hauteur/largeur du pneu, également appelé profil du pneu, indique la hauteur du flanc exprimée en pourcentage de la largeur du pneu. Ainsi, si la bande de roulement mesure 205 mm de large et que le rapport hauteur/largeur est de 50, la hauteur du flanc doit être de 102 mm.
4. **R** signifie que le pneu est de construction radiale.
5. Le diamètre de jante est donné en pouces.
6. Indice de charge du pneu. Cet indice n'apparaît pas tout le temps.

   L'indice de charge et la classe de vitesse de tous les pneus de rechange doivent répondre au minimum aux mêmes spécifications que l'équipement d'origine du fabricant fourni avec le véhicule (à l'exception des pneus d'hiver agréés. Pour cela, consultez la section 300, UTILISATION DE PNEUS D'HIVER). En cas de doute, contactez votre distributeur/ réparateur agréé.
7. La classe de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle le pneu peut être utilisé sur des périodes prolongées. Voir page **296, CLASSE DE VITESSE**.

8. Données standard de fabrication du pneu, utilisées pour les rappels des pneus et autres procédures de vérification. Ces données concernent généralement le fabricant, le lieu de fabrication, etc. Les quatre derniers chiffres correspondent à la date de fabrication. Par exemple, si le numéro indiqué est le 3106, cela signifie que le pneu a été fabriqué au cours de la 31ème semaine de l'année 2006.
9. **M+S** ou **M/S** indique que le pneu possède une certaine aptitude à rouler dans la neige et la boue.
10. Le nombre de nappes dans la partie de la bande de roulement et celle du flanc indique le nombre de couches de textile revêtu de caoutchouc contenues dans le pneu. Le type de matériaux utilisé est également indiqué.
11. Témoin d'usure : un pneu de classe 400, par exemple, dure deux fois plus longtemps qu'un pneu de classe 200.
12. La classe d'adhérence correspond à la performance du pneu en freinage sur une surface humide. Plus la classe est élevée, plus le freinage est performant. Les classes, de la plus élevée à la plus basse, sont les suivantes : **AA**, **A**, **B** et **C**.

⚠ **L'indice de traction du pneu est basé sur des tests de traction-freinage en ligne droite et ne tient pas compte de l'accélération, des virages/du roulis, de l'aquaplaning ou des pics de traction.**

13. Charge maximale pouvant être transportée par le pneu.
14. Indice de résistance à la chaleur : la résistance des pneus à la chaleur est indiquée par les lettres **A**, **B** ou **C**. **A** correspond au plus haut degré de résistance à la chaleur. Cette classification s'applique à des pneus correctement gonflés et utilisés dans les limites de vitesse et de charge.
15. Pression maximale pour le pneu. Cette pression ne doit pas être utilisée en condition de conduite normale. Voir page **300, ÉVITEMENT DES MÉPLATS**.

CLASSE DE VITESSE

Intensité	Vitesse en km/h (mi/h)
Q	160 (99)
R	170 (106)
S	180 (112)
T	190 (118)
U	200 (124)
H	210 (130)
V	240 (149)
W	270 (168)
Y	300 (186)

ENTRETIEN DES PNEUS

⚠ **Ne conduisez pas votre véhicule si l'un des pneus est abîmé, très usé ou mal gonflé.**

⚠ **Évitez tout contact des liquides du véhicule avec les pneus au risque de les endommager.**

⚠ **Évitez de faire patiner les pneus. Les forces engendrées peuvent endommager la structure du pneu et causer une défaillance de celui-ci.**

⚠ **Si le patinage est inévitable en cas de perte de motricité (dans de la neige profonde par exemple), ne dépassez pas 50 km/h (30 mi/h) au compteur de vitesse.**

⚠ **Ne dépassez pas la pression maximale de gonflage indiquée sur le flanc du pneu.**

Remarque : *après la conduite tout-terrain, il vous est recommandé de vérifier l'état des pneus du véhicule. Dès que vous conduisez à nouveau sur une chaussée normale à revêtement dur, arrêtez le véhicule et vérifiez l'état des pneus.*

Un examen régulier des pneus du véhicule (y compris celui de la roue de secours) est recommandé pour savoir s'ils sont abîmés ou détecter toutes traces d'usure ou de hernies. En cas de doute sur l'état d'un pneu, faites-le examiner immédiatement par un atelier de réparation de pneus ou un distributeur/réparateur agréé.

PRESSION DES PNEUS

⚠ **La pression des pneus, pneus de secours compris, doit être contrôlée régulièrement à froid avec un manomètre précis.**

⚠ **Les contrôles de pression ne doivent être effectués que lorsque les pneus sont froids (véhicule à l'arrêt depuis au moins 3 heures). Un pneu chaud à la pression recommandée à froid, ou en dessous de celle-ci, est considéré comme étant dangereusement sous-gonflé.**

⚠ **Ne conduisez jamais le véhicule si la pression des pneus n'est pas correcte. Le sous-gonflage entraîne une flexion excessive et une usure irrégulière des pneus. Cela peut entraîner une défaillance soudaine des pneus. Un surgonflage provoque conduite brusque, une usure irrégulière des pneus et une mauvaise tenue de route.**

⚠ **Ne conduisez pas le véhicule avec un pneu crevé. Même si le pneu semble être gonflé, il peut être périlleusement sous-gonflé et continuera à se dégonfler. Remplacez le pneu ou contactez un réparateur agréé.**

⚠ **Un sous-gonflage réduit également le rendement énergétique et la longévité des pneus ; il peut également affecter les capacités de maniabilité et d'immobilisation du véhicule.**

⚠ **Si le véhicule est resté garé en plein soleil, ou que vous l'avez utilisé par temps très chaud, ne réduisez pas la pression des pneus. Garez le véhicule à l'ombre pour laisser refroidir les pneus avant de les contrôler à nouveau.**

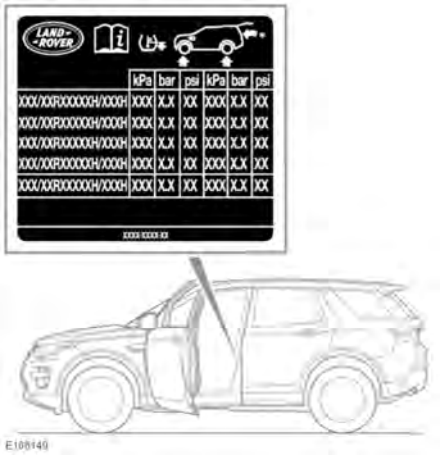

L'étiquette d'informations relatives aux pneus se trouve sur le montant B du côté conducteur.

Contrôlez l'état et la pression des pneus, y compris la roue de secours, sur une base hebdomadaire et avant les longs trajets.

Si la pression est contrôlée pendant que le véhicule est à l'intérieur d'un local couvert protégé, par exemple dans un garage, et qu'il est ensuite conduit à des températures extérieures plus basses, les pneus risquent d'être sous-gonflés.

Il est normal que la pression baisse légèrement avec le temps. Si elle dépasse 14 kPa (0,14 bar / 2 psi) par semaine, adressez-vous à du personnel compétent pour qu'il recherche et rectifie la cause du problème.

Si la pression des pneus doit être vérifiée à chaud, prévoyez une augmentation de pression pouvant atteindre 30 - 40 kPa (0,3 - 0,4 bar / 4 - 6 psi). Dans ce cas, ne réduisez pas la pression des pneus selon le niveau recommandé pour les pneus à froid. Laissez les pneus refroidir avant d'ajuster la pression.

Procédez comme suit pour contrôler et corriger la pression des pneus :

Pour ne pas endommager les soupapes, n'appliquez pas de force excessive ou latérale sur la jauge/le gonfleur.

Pour ne pas endommager les valves du TPMS, il est recommandé de ne pas utiliser de baguettes de gonflage des pneus rigides. Cette précaution permet d'éviter le risque de levier et de pression latérale sur la valve.

1. Retirez le capuchon de valve.
2. Accrochez fermement le manomètre/gonfleur à la valve.
3. Lisez la pression du pneu sur le manomètre et insufflez de l'air, si besoin est.
4. Si vous avez regonflé le pneu, retirez le manomètre et rebranchez-le pour lire à nouveau la pression. Si vous ne suivez pas ces conseils, la lecture risque d'être imprécise.
5. Si la pression du pneu est trop élevée, retirez le manomètre et laissez de l'air s'échapper en appuyant au centre de la valve. Reposez le manomètre sur la valve et vérifiez la pression.
6. Répétez la procédure de gonflage ou de dégonflage jusqu'à atteindre la pression de gonflage correcte.
7. Remettez le bouchon en place sur la valve.

VALVES DES PNEUS

Le bouchon des valves doit être bien vissé pour éviter que de l'eau ou de la poussière n'entre dans la valve. Vérifiez que les valves ne fuient pas lors du contrôle de la pression des pneus.

Ne tordez et ne pliez pas les valves lors de la fixation d'un flexible de pression ou d'un manomètre, car vous pourriez les endommager.

PNEUS DE RECHANGE

Posez toujours des pneus de rechange de même type et de même marque et, dans la mesure du possible, présentant la même bande de roulement. Des pneus de types, de marques et avec des bandes de roulement différents risqueraient de réduire la stabilité du véhicule.

Les indices de charge et de vitesse de tous les pneus de rechange doivent répondre au moins aux mêmes spécifications que l'équipement d'origine. En cas de doute, contactez votre distributeur/réparateur agréé.

Si des pneus spécialisés affichant des spécifications inférieures en matière de vitesse sont installés (par exemple, des pneus d'hiver ou des pneus tout-terrain), le véhicule doit être conduit dans la limite de vitesse des pneus. Renseignez-vous auprès d'un distributeur/réparateur agréé pour plus d'informations. Pour les marchés qui exigent l'affichage d'une étiquette mentionnant la vitesse maximale pour les pneus, celle-ci doit être placée dans le champ de vision du conducteur. Vous pouvez vous procurer de telles étiquettes auprès du distributeur de pneus.

Ne permutez pas les pneus montés sur le véhicule.

Si vous ne pouvez pas faire autrement qu'utiliser des pneus non recommandés par le fabricant du véhicule, lisez et respectez les instructions du fabricant des pneus.

La dépose et la pose des pneus doit être confiée à un distributeur/réparateur agréé.

Lors de la dépose d'un pneu d'une roue ou de la pose d'un pneu sur une roue, veillez à ce que le capteur du système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) ne soit pas endommagé.

Lorsque la bande de roulement est usée sur environ 2 mm, les indicateurs d'usure commencent à apparaître à la surface des dessins de la bande de roulement. Une bande de caoutchouc continue est alors visible sur toute la bande de roulement.

Dans l'idéal, les 4 pneus doivent être remplacés simultanément. Si ce n'est pas faisable, remplacez les pneus par paire (pneus avant ou pneus arrière). Après avoir changé les pneus, vous devez toujours rééquilibrer les roues et faire contrôler le parallélisme.

Pour la spécification et les pressions correctes des pneus, reportez-vous à la page **297, PRESSION DES PNEUS**. Vous pouvez également demander conseil à un distributeur/réparateur agréé.

Remplacement du capteur TPMS

Toute installation d'un nouveau capteur TPMS sur une roue en service de taille standard du véhicule doit être confiée à un concessionnaire/réparateur agréé. Lors de l'installation du capteur, le véhicule doit rester immobile pendant 15 minutes pour que le système soit prêt à détecter le nouveau capteur. Pour activer le système TPM de manière optimale, vous devez rouler au moins 15 minutes après le changement du capteur, puis laisser le véhicule à l'arrêt 15 minutes.

Si le témoin d'avertissement TPMS ne s'éteint pas, même après avoir vérifié la pression des pneus et après avoir roulé pendant plus de dix minutes à plus de 25 km/h (16 mi/h), demandez l'aide d'un technicien qualifié dès que possible.

ÉVITEMENT DES MÉPLATS

Dans les régions où la température ambiante est constamment élevée, les pneus peuvent présenter un ramollissement des flancs. Un stationnement prolongé a pour effet de déformer légèrement le pneu à son point de contact avec le sol. C'est ce qu'on appelle un méplat.

Il s'agit là d'un phénomène tout à fait normal pour des pneus. Cependant, lorsque le véhicule recommence à rouler, le méplat peut entraîner des vibrations. Ce défaut s'atténue régulièrement avec la distance.

Pour limiter la formation de méplats lorsque le véhicule est immobile pendant une longue durée, vous pouvez augmenter la pression des pneus au maximum indiqué sur le flanc du pneu. Avant de conduire le véhicule, les pneus doivent être gonflés aux pressions recommandées. Voir page **297, PRESSION DES PNEUS**.

DÉGRADATION DES PNEUS

Les pneus se dégradent progressivement sous l'effet des rayons UV, des températures extrêmes, des charges élevées et des conditions ambiantes. Il est recommandé de remplacer les pneus au moins tous les 6 ans à compter de la date de fabrication, même s'il peut s'avérer nécessaire de les changer plus fréquemment.

UTILISATION DE PNEUS D'HIVER

Dans de nombreux pays, la législation impose l'usage de pneus hiver pendant une période précise de l'année.

Les pneus M+S (boue et neige) présentent un niveau de performances reconnu en hiver et ne doivent pas être remplacés. Les lettres **M+S** imprimées sur le flanc du pneu indiquent que le pneu a été conçu pour être utilisé toute l'année, et ce même par temps froid, en présence de neige et de verglas.

Ce symbole désigne les pneus hiver qui peuvent être montés dans le but d'obtenir une traction optimale pendant les mois d'hiver ou si le véhicule doit être utilisé l'hiver dans des conditions extrêmes.

Remarque : *les pneus hiver appartiennent souvent à une classe de vitesse inférieure aux pneus d'origine ; le conducteur doit donc respecter la limite de vitesse indiquée sur le pneu. Renseignez-vous auprès de votre distributeur/réparateur agréé pour plus d'informations. Pour les marchés qui exigent la présence d'une étiquette spécifiant la vitesse maximale des pneus, celle-ci doit être placée dans le champ de vision du conducteur. Vous pouvez vous procurer de telles étiquettes auprès du distributeur de pneus.*

La pression de gonflage indiquée sur l'étiquette d'information des pneus concerne les pneus d'origine utilisés dans n'importe quelle condition. Si un pneu appartenant à une classe de vitesse réduite est monté sur le véhicule, la pression de gonflage ne sera adaptée qu'à une vitesse inférieure à 160 km/h (100 mi/h).

Pour obtenir une traction optimale, il est important de roder les pneus sur 160 km minimum sur route sèche avant de conduire sur de la neige ou du verglas.

Pneus d'hiver approuvés			
Dimensions des roues	**Dimensions des pneus**	**Marque**	**Modèle**
Jantes 17 pouces	225/65 R17 106H	Pirelli	Scorpion Winter
	225/65 R17 102T	Continental	Cross Contact Winter
	225/65 R17 106H	Michelin	Lattitude Alpin 2
Jantes 18 pouces	235/60 R18 107H	Continental	4x4 Winter Contact
	235/60 R18 107H	Pirelli	Scorpion Winter
	235/60 R18 107H	Michelin	Lattitude Alpin 2
	235/60 R18 107H	Goodyear	Ultra Grip + SUV
	235/60 R18 107H*	Pirelli	Winter Ice Zero
Jantes 19 pouces	235/55 R19 105H	Continental	Cross Contact Winter
	235/55 R19 105H*	Pirelli	Winter Ice Zero
Jantes 20 pouces	245/45 R20 103V	Michelin	Lattitude Alpin 2
	245/45 R20 99T*	Michelin	Latitude X-Ice North

***Remarque : *** *les pneus à crampons dépendent du marché. Consultez un distributeur/réparateur agréé.*

Remarque : *la vitesse du véhicule doit être limitée à un maximum de 180 km/h (112 mi/h) lorsque les pneus d'hiver recommandés sont installés. En cas de non-respect de cette limite de vitesse, les pneus seront sous-gonflés pour la vitesse de la voiture. En outre, le TPMS ne parviendra pas à transmettre d'avertissement de sous-gonflage par rapport aux seuils de pression correcte pour ces vitesses plus élevées. Contactez votre concessionnaire/distributeur de pneus pour obtenir une étiquette appropriée à apposer dans le champ de vision du conducteur, pour rappeler cette limitation de vitesse.*

L'utilisation de pneus d'hiver dédiés peut nécessiter un changement de taille de roue, selon la configuration des roues d'origine. Les 4 roues doivent être remplacées.

S'il est doté de valves en caoutchouc standard, le voyant du système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) clignote pendant 75 secondes, puis reste allumé. L'afficheur de messages indiquera également **TYRE PRESSURE MONITORING SYSTEM FAULT** (PANNE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA PRESSION DES PNEUS).

Lorsque les roues et les pneus d'origine sont remontés, le véhicule devra parcourir une courte distance pour réinitialiser le système TPMS et éteindre le témoin.

Pour plus d'informations sur les pneus d'hiver, contactez un concessionnaire/réparateur agréé.

UTILISATION DE CHAÎNES À NEIGE

⚠ **Utilisez des chaînes à neige uniquement dans des conditions d'enneigement important, sur de la neige tassée.**

⚠ **Ne dépassez jamais 50 km/h (30 mi/h) lorsque des dispositifs de traction sont en place.**

⚠ **Ne posez jamais des chaînes à neige sur une roue de secours à usage temporaire.**

Les chaînes à neige homologuées par Land Rover peuvent améliorer la motricité du véhicule sur de la neige tassée dans des conditions de fort enneigement. Elles ne doivent pas être utilisées en tout-terrain.

Si la pose de chaînes à neige s'avère nécessaire, les points suivants doivent être respectés :

- Seules des chaînes à neige homologuées par Land Rover doivent être utilisées. Les tests effectués sur les chaînes à neige Land Rover ont montré qu'elles seules n'endommageaient pas le véhicule. Pour plus d'informations, contactez un distributeur/réparateur agréé.
- Les roues et les pneus montés doivent être conformes aux spécifications de l'équipement d'origine du véhicule.
- Pour les roues de 17, 18,19 et 20 pouces de diamètre, seules des demi-chaînes peuvent être montées sur le véhicule.
- Montez les chaînes à neige par paire sur l'essieu avant seulement.

- Veillez toujours à lire attentivement, comprendre et respecter les instructions du fabricant des chaînes à neige. Soyez particulièrement attentif aux instructions relatives à la vitesse maximale et au montage.
- Retirez les chaînes à neige dès que les conditions le permettent pour éviter d'endommager les pneus/le véhicule.

DÉCLARATION CONCERNANT LES PNEUS (Inde uniquement)

Tous les pneus importés satisfont aux exigences du bureau indien des normes (BIS) et aux exigences des règles concernant les véhicules à moteur central (CMVR) 1989. Les pneus sont identiques à ceux fournis en équipement d'origine pour les modèles Land Rover disposant d'une approbation intégrale pour le marché indien.